

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM. Christian THENARD – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN - Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Yane BEZIAT – Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Roberte MERI – M. Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Mmes Félicienne GANTOIS – Christiane GANE – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**FOURNITURE D'UN TRACTEUR
EQUIPÉ D'UNE FAUCHEUSE –
DÉBROUSSAILLEUSE POUR LES
BESOINS DE LA VILLE DU GOSIER -
APPEL D'OFFRES OUVERT
(ARTICLES 25, 66 à 68 DU CODE DES
MARCHÉS PUBLICS)**

CM-2017-2S-DCPA-21

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le projet de marché pour la fourniture d'un tracteur équipé d'une faucheuse débroussailleuse pour les besoins de la ville de Gosier ;

Considérant que l'acquisition d'un tracteur équipé d'une faucheuse débroussailleuse permettra d'optimiser la durée unitaire des opérations d'entretien des bords de route ;

Considérant que l'acquisition de ce type d'engin est plus économique qu'une location annuelle (entre 250 000 et 350 000 euros pour quatre passages sur l'ensemble du territoire), il convient de procéder à une acquisition pour un montant moindre ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 :** D'autoriser le maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour la fourniture d'un tracteur équipé d'une faucheuse débroussailleuse en application des articles 25, 66 à 68 du code des marchés publics.
- Durée : Trois mois
Montant : 137 000 euros
- Article 2 :** D'autoriser le maire à prendre toutes dispositions utiles pour la réalisation de cet appel d'offres ou le cas échéant, relancé ce dernier en cas d'infructuosité.
- Article 3 :** D'autoriser le maire à signer le marché à intervenir.
- Article 4 :** D'imputer la dépense au budget de la ville – Chapitre 21.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 13 AVR. 2017 Et publication ou notification le 13 AVR. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2017

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Fourniture d'un tracteur équipé d'une faucheuse - débroussailleuse pour les besoins de la ville du Gosier - Appel d'offres ouvert (Articles 25, 66 à 68 du code des marchés publics)

Date de transmission de l'acte : 13/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 13/04/2017

Numéro de l'acte : CM20172SDCPA21 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170411-CM20172SDCPA21-DE

Date de décision : 11/04/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Appel d'offres